Province de Québec

MRC du Val-Saint-François

Municipalité de Maricourt

Séance du conseil tenue le 14 mai 2019 à 19 h 30 à la salle du conseil, sous la présidence du maire suppléant Léo Dandurand.

Étaient présents : Léo Dandurand, Serge Turcotte, Michael Selby, Sylvie Hill, Gilles Desmarais et Alexandre Tessier

Était absent : Robert Ledoux

**1. Constatation de la régularité de la convocation de la séance et du quorum requis.**

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum sont constatés par le maire suppléant. Il déclare par la suite l’ouverture de la séance.

**2. Adoption de l’ordre du jour.**

055-2019

Il est proposé par Michael Selby, appuyé par Silvie Hill et résolu d’adopter l’ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Suivi de la dernière séance
4. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2019
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Comptes du mois
8. Voirie
9. Résolution et Règlement
	1. Adoption du règlement #385-2018modifiant le règlement de zonage avec dispense de lecture
	2. Résolution concernant l’octroi d’une commandite pour le Festival Country de Valcourt
	3. Avis de motion concernant l’adoption du règlement général
	4. Résolution concernant la participation de la municipalité de Maricourt à l’appel d’offres de la collecte des déchets et statut sur les modalités de la collecte
	5. Résolution concernant l’abonnement à Québec municipal
	6. Résolution concernant le traitement de la Berce du Caucase
	7. Résolution concernant l’adoption d’une politique de gestion des plaintes
	8. Résolution concernant le balayage des rues
	9. Résolution concernant l’entretien des pelouses pour la saison estivale 2019
	10. Résolution concernant les travaux sur le rang 7
	11. Résolution concernant les travaux sur le rang 3
	12. Résolution d’appui à la demande du Comité des Loisirs de Maricourt
10. MRC
11. Environnement
12. Loisirs
13. Incendie
14. Divers
15. Période de questions
16. Levée de la séance

**3. Suivi de la dernière séance**

Limite de vitesse dans le rang 7

**4. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2019**

056-2019

Il est proposé par Alexandre Tessier et appuyé par Gilles Desmarais et résolu d’adopter le procès-verbal du 9 avril 2019.

Adopté à l’unanimité.

**5. Période de questions**

Aucune intervention

**6. Correspondance.**

057-2019 Après la lecture de la correspondance reçue, il est proposé par Silvie Hill, appuyé par Serge Turcotte et résolu :

- d’autoriser l’inscription d’un trio ainsi que la réservation au souper du Tournoi des Mai(t)res;

- la réservation au souper de la Chambre de Commerce le 31 mai 2019

- de porter la correspondance aux archives de la municipalité

Adopté à l’unanimité

**7. Comptes du mois**

058-2019

Il est proposé par Silvie Hill, appuyé par Michael Selby, et résolu que la liste des comptes à payer au 14 mai 2019, au montant de 16 018.97$ préparée par la secrétaire-trésorière, soit acceptée.

Adopté à l’unanimité

**8. Voirie**

Des travaux de voirie seront faits sur le rang 3 et le rang 7.

**9. Résolution et règlement**

059-2019

**9.1 Adoption du règlement #386-2018 modifiant le règlement de zonage avec dispense de lecture**

Il est proposé par Gilles Desmarais, appuyé par Silvie Hill,

Et résolu unanimement :

Que le conseil adopte le règlement #386-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 328-2007 avec dispense de lecture, dans le but de:

de permettre l’élevage de poules dans le périmètre d’urbanisation;

d’enlever l’usage résidentiel dans la zone AFI-1;

Modifier la localisation de la zone mm-1;

Abroger L’ARTICLE 4.130.1 CONCERNANT LE CONTRÔLE DU BRUIT.

Adopté à l’unanimité

**9.2 Résolution concernant l’octroi d’une commandite au Festival Country de Valcourt**

060-2019

Il est proposé par Serge Turcotte, appuyé par Alexandre Tessier et résolu d’accorder la demande de commandite de 100 $ pour l’édition 2019 du Festival Country-Rétro de Valcourt et de distribuer les passes aux citoyens présents à la réunion du conseil du 11 juin 2019.

Adopté à l’unanimité

**9.3 Avis de motion et présentation du Règlement général de la Municipalité de Maricourt**

061-2019

Avis vous est par les présentes donné par Serge Turcotte qu’à une prochaine séance du conseil, il proposera ou fera proposer l’adoption du règlement numéro 388-2019 concernant le Règlement général de la municipalité de Maricourt.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d’alléger la procédure d’adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

 Conformément à l’article 445 du Code municipal, une présentation du projet du règlement numéro 388-2019 a été effectuée par le président d’assemblée.

Des copies du règlement ont été mises à la disposition du public.

Adopté à l’unanimité

**9.4 Résolution pour la participation à l’appel d’offres de la collecte des déchets et statut sur les modalités de collecte**

062-2019

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a obtenu une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT) afin de présenter un projet pour la réalisation d’une étude d’opportunité sur la mise en commun de services liés à la collecte, le transport et l’élimination des déchets pour les municipalités de son territoire;

**ATTENDU QU’** en comparant les coûts déclarés par l’ensemble des municipalités pour le transport et la collecte des déchets de 2014 et les coûts déclarés avec une même fréquence de collecte par la MRC pour le transport et la collecte des matières recyclables de 2014, une économie d’échelle semble être possible;

**ATTENDU QUE** la manière optimale pour évaluer les coûts reliés à la prise en charge par la MRC de ce service est de réaliser un appel d’offres pour la collecte, le transport et l’élimination des déchets de l’ensemble des municipalités intéressés à participer au projet;

**ATTENDU QU’** avant de lancer l'appel d’offres, la MRC doit connaître les municipalités qui sont intéressées à participer au projet;

 **ATTENDU QU’** un terrain d’entente entre les municipalités participantes doit être trouvé pour établir les modalités de collecte à inclure dans l’appel d’offres;

**ATTENDU QUE** la présente résolution vise à déterminer l’intérêt de chaque municipalité à participer au projet de mise en commun selon les modalités de collectes proposées, mais n’engage pas la municipalité à accepter le résultat de l’appel d’offres;

**ATTENDU QUE** si le résultat de l’appel d’offres est concluant et que les municipalités souhaitent poursuivre la démarche de mise en commun, une entente intermunicipale déléguant la gestion de la collecte, le transport et l’élimination des déchets à la MRC devra être adoptée;

**ATTENDU QUE** si le projet de mise en commun a lieu et se déroule selon l’échéancier prévu, la collecte offerte par la MRC débuterait en janvier 2021;

**ATTENDU QUE** en laissant le choix de la journée de collecte aux entrepreneurs de collecte à tendance à avoir un impact à la baisse sur le prix des soumissions;

**ATTENDU QUE** l’option de fréquence de collecte qui sera retenue pour l’appel d’offres sera celle qui aura reçu le plus d’appui dans les modèles de résolution parmi les municipalités en pondérant le choix de chaque municipalité au prorata du nombre d’unités d’occupation;

Il est proposé par Serge Turcotte, appuyé par Silvie Hill et résolu,

**QUE** la municipalité de Maricourt refuse d’être incluse dans l’appel d’offres avec une fréquence de collecte au 3 semaines pour un total de 17-18 collectes;

**QUE** la municipalité de Maricourt accepte d’être incluse dans l’appel d’offres avec une fréquence de collecte au 2 semaines l’été (juin à septembre) et 4 semaines l’hiver pour un total de 17-18 collectes annuellement;

**QUE** la municipalité de Maricourt refuse d’être incluse dans l’appel d’offres avec une fréquence de collecte mensuelle pour un total de 12 collectes;

**QUE** la municipalité de Maricourt accepte de laisser à l’entrepreneur le choix de la journée de collecte;

**QUE** la municipalité de Maricourt accepte d’être incluse dans l’appel d’offres sous la condition que les seuls contenants de collecte acceptés seront des bacs roulants ou des conteneurs;

**QUE** la municipalité de Maricourt accepte d’être incluse dans l’appel d’offres avec une fréquence de collecte des encombrants 2 fois par année;

**QU’** une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François.

Adopté à l’unanimité

**9.5 Résolution concernant l’abonnement à Québec Municipal.**

063-2019

Il est proposé par Gilles Desmarais appuyé par Michael Selby et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’autoriser le renouvellement à l’abonnement à Québec Municipal pour l’année 2019.

Adopté à l’unanimité

**9.6 Résolution intervention Berce du Caucase**

064-2019

Attendu que la Berce du Caucase est une espèce envahissante causant des problèmes de santé publique;

Attendu que la firme Quadra Environnement est une firme spécialisée dans la gestion des espèces envahissantes;

Attendu que pour limiter la propagation de l’espèce, la firme propose une intervention rapide pour limiter les foyers de graines de sorte à maintenir le niveau de propagation pour l’année prochaine.

Attendu que la firme nous propose une offre de service incluant de réduire significativement le nombre de plants juvéniles par extraction racinaire au début mai, traiter l’ensemble des plants matures, l’éradication et travaux de réhabilitation et d’ensemencement;

Attendu que le CREE a reçu une subvention importante pour aider à contrôler la propagation de cette plante et que la part de la Municipalité de Maricourt pour la première année s’élève à 139.87 dollars;

En conséquence,

Il est proposé par Silvie Hill appuyé par Gilles Desmarais et résolu

Que le conseil accepte de se joindre aux Municipalités de Racine, Canton de Valcourt et la Ville de Valcourt pour le projet présenté par la CREE pour le contrôle de la Berce du Caucase pour l’année 2019.

Adopté à l’unanimité

**9.7 Résolution concernant l’adoption d’une politique concernant la gestion des plaintes**

065-2019

Considérant que toute municipalité doit adopter une politique de gestion des plaintes avant le 25 mai 2019.

Il est proposé par Serge Turcotte, appuyé par Alexandre Tessier et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’adopter la politique numéro 001 pour la gestion du traitement des plaintes dont copie demeure annexée aux présentes.

Adopté à l’unanimité

**9.8 Résolution concernant le balayage des rues**

066-2019

Il est proposé par Gilles Desmarais appuyé par Alexandre Tessier et résolu à l’unanimité des conseillers présents

De mandater la firme Terrace Bromont pour effectuer le balaya des rues de la municipalité au taux de 300.00$ le kilomètre.

Adopté à l’unanimité

**9.9 Résolution concernant l’entretien des pelouses pour l’année**

067-2019

Il est proposé par Michael Selby appuyé par Gilles Desmarais et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’accorder le contrat de tonte des pelouses à Patrick Laroche pour la saison estivale 2019 au coût de 550.00$.

Adopté à l’unanimité

**9.10** **Résolution concernant les travaux sur le rang 7**

068-2019

Il est proposé par Alexandre Tessier, appuyé par Gilles Desmarais et résolu à l’unanimité que des travaux de voirie (rechargement) soient faits sur le rang 7, sur une distance de 1.5 km.

Adopté à l’unanimité

**9.11 Résolution concernant les travaux sur le rang 3**

069-2019

Il est proposé par Serge Turcotte, appuyé par Silvie Hill et résolu à l’unanimité que des travaux de voirie soient faits sur le rang 3, le tout tel que décrit à la soumission préparée par Léon Bombardier Inc.

Adopté à l’unanimité

**9.12 Appui de la municipalité au projet proposé par le Comité des Loisirs de Maricourt dans le cadre de demande de subvention pour projets structurants de la MRC du Val-Saint-François**

070-2019

**ATTENDU** que le Comité des Loisirs de Maricourt entend déposer une demande de subvention pour l’installation d’une dalle de béton pour la patinoire;

**ATTENDU** que ce projet permettra à la population de Maricourt et des environs d’utiliser l’infrastructure de la patinoire en saison estivale aussi;

Il est proposé par Serge Turcotte et appuyé par Gilles Desmarais

Et résolu :

**QUE** la municipalité de Maricourt appui le Comité des Loisirs de Maricourt dans sa demande de subvention auprès de la MRC du Val-Saint-François dans le cadre de projets structurants, à même les enveloppes qui étaient prévues pour la Municipalité, pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

Adopté à l’unanimité

**10. MRC**

Lac à l’épaule, jeudi le 16 mai 2019

**11. Environnement**

La collecte de plastique agricole vient tout juste de débuter.

Une lettre sera envoyée aux citoyens qui ne participent pas au compostage afin de les inciter à cette pratique.

**12. Loisirs**

**13. Incendie**

Négociations pour le renouvellement de l’entente.

**14. Divers**

Aucun point

**15. Période de questions**

**16. Levée de la séance**

071-2019

La levée de l’assemblée à 20h15 est proposée par Michael Selby et appuyé par Gilles Desmarais

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Robert Ledoux Lyne Gaudreau

Maire Directrice générale